

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-772 DU 09 DECEMBRE 2005

Chargeant Madame Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité de l'intérim de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN, Ministre des Travaux Publics et des Transports pour compter du Lundi 12 Décembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Lundi 12 au Vendredi 16 Décembre 2005, Madame Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargée de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4
AUTRES MINISTERES 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.